

UFR	SEGMI
MENTION	Entrepreneuriat et management de projets
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	25

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Mention	Entrepreneuriat et management de projets
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mentions de Licences conseillées : - <i>Economie</i> - <i>Gestion</i> - <i>Economie et gestion</i> - <i>Administration économique et sociale</i> - <i>Humanités</i> - <i>Sciences sociales</i> - <i>Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales</i>
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : ○ La maîtrise de la Gestion de projet et de la comptabilité financière (ou générale)
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : 1 mois en entreprise ou organisation à but non lucratif à la date de la candidature
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des	

candidatures

Ouverture : 26/03/2018 Fermeture : 15/05/2018